



APPEL DE PROPOSITIONS 2008-2009
DEMANDES PRÉLIMINAIRES (LETTRES D'INTENTION)
DATE LIMITE : 27 NOVEMBRE 2008

1^{er} octobre 2008

CADRE DU PROGRAMME

Le programme de financement du CQDM (Consortium québécois sur la découverte du médicament) vise à soutenir le développement de technologies innovantes permettant de faciliter le processus de découverte de médicaments.

Les projets destinés spécifiquement au développement de nouveaux produits thérapeutiques ne sont pas visés par le présent programme. Celui-ci vise plutôt des technologies habilitantes ayant un large champ d'applications dans l'industrie du médicament.

Le programme encourage la créativité ainsi que les collaborations entre le milieu académique et l'entreprise privée [sociétés de biotechnologies et sociétés de recherche sous contrats (CRO)] dans un contexte multidisciplinaire.

CONDITIONS DU PROGRAMME

- La recherche doit être réalisée au Québec.
- Bien que non obligatoire, la participation de plusieurs équipes incluant une institution académique et une équipe issue du secteur privé (biotech/CRO) sera vue comme une force.
- La propriété intellectuelle pré-existante liée au projet devra être libre d'engagements antérieurs.
- La propriété intellectuelle issue des projets financés par le CQDM appartiendra aux inventeurs et à leurs institutions respectives. Un droit de premier refus pour une licence non exclusive d'utilisation sera accordé aux membres partenaires du CQDM.

THÈMES PRIVILÉGIÉS

Le sujet favorisé pour l'année 2008-2009 est « l'Efficacité ». En conséquence, la priorité sera donnée aux technologies habilitantes conçues pour :

- accélérer la découverte de nouveaux médicaments,
- augmenter l'efficacité des médicaments,
- améliorer la prédictibilité de l'efficacité,
- faciliter l'évaluation de l'efficacité.

À titre d'exemple, les activités de recherche pourraient inclure :

- le développement de modèles permettant de prédire l'efficacité (*in vitro*, *in silico*, modèles animaux, modèles transposables à l'homme, etc.),
- le développement de nouveaux outils efficaces pour l'évaluation pharmacocinétique des médicaments,
- la validation de nouvelles cibles thérapeutiques,
- la validation de tests prédictifs ou d'évaluation de l'efficacité (ex. : biomarqueurs, techniques d'imagerie, etc.),
- le développement de plateformes innovantes permettant d'accélérer la découverte du médicament.

Bien que les projets de recherche portant sur l'efficacité seront prioritaires, les projets de haut niveau scientifique visant à accélérer ou améliorer d'autres aspects de la découverte du médicament pourraient également être considérés.

DURÉE ET MONTANT DE LA SUBVENTION

- Durée : 3 ans maximum.
- Montant : 500 000 \$ à 1 000 000 \$/année.
- Dépenses admissibles :
 - salaire du personnel de recherche nécessaire à la réalisation du projet (étudiants, stagiaires post-doctoral, assistance technique ou professionnelle),
 - matériel et fournitures de laboratoire nécessaires à la réalisation du projet,
 - dépenses de voyages (déplacements liés au projet, collaborations, congrès),
 - coûts liés à la soumission de brevets et au maintien de la propriété intellectuelle.
- Dépenses non admissibles :
 - équipement et installations (achat ou location, coût d'opération et d'entretien),
 - salaire du chercheur principal et des co-chercheurs.
- Déboursements annuels : conditionnels à l'atteinte de jalons et à un suivi périodique satisfaisant.

DATES IMPORTANTES

Lancement de l'appel de propositions	1 ^{er} octobre 2008
Soumission des lettres d'intention (date limite)	27 novembre 2008
Annnonce des lettres d'intention sélectionnées	23 décembre 2008
Soumission des demandes complètes (date limite)	27 février 2009
Évaluation	Mars 2009
Annnonce de la sélection finale	Avril 2009
Versement des fonds et début des projets	Juin 2009

PROCÉDURES DE SOUMISSION DES LETTRES D'INTENTION

LES LETTRES D'INTENTION DOIVENT ÊTRE RECUES AU PLUS TARD LE 27 NOVEMBRE 2008 À 17H00.

Quinze (15) copies du formulaire d'application devront être acheminées par la poste ou par messenger à l'adresse suivante :

CQDM
2, Place du Commerce
Ile-des-Sœurs (Québec)
H3E 1A1

Le formulaire d'application (disponible sur internet – www.cqdm.org) requis pour la lettre d'intention doit contenir les sections suivantes :

- identification des candidats, titre et résumé du projet (maximum 1 page),
- hypothèses et justification du projet (maximum 1 page),
- description du projet (maximum 2 pages),
- résultats attendus, livrables, jalons et échéancier (maximum 1 page),
- applications et impact sur le processus de découverte du médicament (1 page),
- propriété intellectuelle antérieure et liens commerciaux déjà existants avec le projet (maximum ½ page),
- budget préliminaire (maximum ½ page),
- parcours des candidats (chercheur principal et co-chercheurs) (maximum 1 page),
- signature du chercheur principal.

PROCESSUS D'ÉVALUATION DES DEMANDES

La sélection des propositions se fera dans le cadre d'une compétition en 2 étapes.

1) Demande préliminaire (lettre d'intention) :

Les candidats doivent soumettre, au plus tard le 27 novembre 2008, une lettre d'intention décrivant brièvement le projet proposé. La sélection des lettres d'intention sera sous la responsabilité du comité d'orientation stratégique du CQDM. Seuls les candidats dont les lettres d'intention auront été retenues seront invités à soumettre une demande complète.

2) Demande complète :

Dans la mesure du possible, une ressource provenant des partenaires pharmas du CQDM sera mise à la disposition des candidats pour la préparation de la demande complète. Les soumissions définitives seront évaluées par un comité international d'experts qui sera coordonné par le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ). Le comité fera des recommandations au conseil d'administration du CQDM qui se chargera de la sélection finale des projets.

CRITÈRES DE SÉLECTION

- Excellence scientifique.
- Caractère innovateur et créativité.
- Livrables, jalons et échéancier clairs.
- Faisabilité du projet (livrables, échéancier, ressources humaines et financières).
- Capacité à générer des livrables concrets pour l'industrie dans un intervalle maximum de 3 ans.
- Potentiel d'applications dans le processus de découverte du médicament :
 - impact direct sur la découverte du médicament,
 - capacité à répondre à des besoins non comblés.
- Parcours des candidats (chercheur principal et co-chercheurs).
- Aspect multidisciplinaire et multi-organisationnel des candidatures.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, SVP CONTACTER :

Diane Gosselin
Vice-présidente, Recherche et développement des affaires
CQDM

(514) 766-6661, poste 2191
dgosselin@cqdm.org
www.cqdm.org